

Octobre 2020

Samedi 3	La Neuville	18h
Dimanche 4	Mons en Pèvele	10h30
Samedi 10	Bersée	18h
Dimanche 11	Thumeries	10h30
Samedi 17	Wahagnies	18h
Dimanche 18	Ostricourt	10h30
Samedi 24	Moncheaux	18h
Dimanche 25	Thumeries SA	10h30
Samedi 31	Ostricourt	18h

MESSES PAROLE DE DIEU

Dieu nous veut libres et responsables

Ezékiel invite ses contemporains à reconnaître leurs fautes, plutôt que de remettre en cause «la conduite du Seigneur »

Le psalmiste est en accord avec le prophète, et il assume sereinement ses propres fautes

La brève parabole de Jésus confirme que chacun est responsable de ses choix

ACCUEIL

Paroisse des Saints Apôtres en Pèvele
7A place Leclerc 59239 Thumeries
lundi de 14h00 à 16h30
07 68 68 83 18

Paroisse Sainte Marthe en Pèvele
36 place du 19 mars 1962
59246 Mons en Pèvele
Samedi de 10h à 12h
07 49 01 98 81

Equipe de rédaction
isabellederoubaix@orange.fr
jacques.landru@free.fr

BAPTÊME

« tu es mon enfant bien aimé »

Samedi 26 sept – 16h30 – Moncheaux
Emma Corion

Samedi 3 sept – 16h30- La Neuville

Margot Legghe
Lenny Meersman

Chorale

Répétition des chants
jeudi 1er oct 2020 – 18h
Eglise de Thumeries

MARIAGE

« Dieu fait Alliance avec nous »

Sam 7 nov - Thumeries - 14h
Benjamin Grard & Laurie Papuga

15h30

Emilien Saïdi & Pauline Michel

FUNÉRAILLES

« je suis la Ressurrection et la vie »

Lorsque survient l'épreuve de la séparation, notre cœur est saisi par la tristesse. Assailli par tant de souvenirs ceux de toute une vie. Celui ou celle qui nous quitte a fait partie de notre vie. A nos côtés, peut-être, il est né, il a grandi, ri souffert, aimé et parfois trahi. C'est un peu de nous qu'il apporte. Dans la foi, nous chrétiens répondons au Seigneur. De la vie, le Christ mort et ressuscité, rencontré dans l'amitié et la prière de la communauté des croyants

Bulletin d'informations des paroisses des Sts. Apôtres et Ste. Marthe



Souffle Nouveau



29 Place JB Lebas
59261 Wahagnies
09 80 65 00 25
dphamxuandao@orange.fr

Église St. Jean Baptiste - Mons-en-Pèvele-
Église St. Etienne - Bersée-
Église St. Vaast - Moncheaux
Église St. Blaise - La Neuville-
Église St. Vaast - Ostricourt - Eglise St
Barthélémy Wahagnies
Église St. André - Ste. Rita - Thumeries-

N°34
27.09.2020

paroissesstapotresetstemarthe@free.fr

26ème Dimanche du Temps Ordinaire « Il s'est fait serviteur »

Annonces du 26 septembre & 4 octobre 2020

Samedi 26 Septembre 2020

18h00 église St Vaast Moncheaux

Messe pour Jean Marie Pollet (31/8)
Florentin Ployart (21/08) Marie Annick
Barbotin - Michelle Dhenin - Famille
Delaporte Lagache – une intention
particulière – Jeaninne Lefebvre

Dimanche 27 Septembre 2020

10h30 église St André Thumeries

Didier Denneulin (31/07)
Max Ricourt (9/09)
Jean Marc Guilmet (18/08)
Augustin & Clemence Detrain –
Dhainaut – Roland Milleville
Marc Blondeau - Jérónimo Leitao
Luis Rodrigues – Augusta Ribeiro
Claude Wattlelos -

Samedi 3 octobre 2020

18h Eglise St Blaise La Neuville

Dimanche 4 octobre 2020

10h30 Eglise St Jean Baptiste
Mons en Pèvele

QUÊTES

la plupart des quêtes du dimanche restent à la propriété de la paroisse et servent à couvrir ses dépenses chauffage, entretien, Certains dimanches, la quête est réservée à un emploi spécial : partage avec d'autres Eglise, œuvres caritatives.. <qwcv

Réunions au presbytère de Wahagnies (à la véranda) ou Salle St Jean

Bersée

Jeudi 1er Octobre – 17h- Equipe de Coordination des Paroisses (véranda)

Mardi 17 novembre - 17h - Equipe des Permanences (véranda)

Jeudi 19 novembre – 18h30 – Equipe Commission Economique Paroissial (veranda)

Chapelet :

10h – Eglise St Vaast Moncheaux - Mercredi 21 octobre 2020

17h – Grotte de Bersée – Jeudi 2 octobre 2020

Mouvement Chrétien des Retraités : Vendredi 2 octobre 2020 - 14h30 Salle Paroissiale de Thumeries

Aumônerie – Contact Clotilde Gadot – 06/71/64/59/53 - Contact pour inscription

Messes en semaine :

Lundi - 9h30 – Eglise St Etienne de Bersée

Mardi – 9h30 – Sacrisite de l'Eglise de Wahagnies

Mercredi – 9h30 – Eglise St Vaast Moncheaux

Jeudi – 9h30 – Eglise St Blaise La Neuville (debut octobre)

Vendredi – 9h30 – Accueil Natalie Doignies Mons en Pévèle

Incription caté 2020/2021 aux accueils de Permanence

Samedi De 10h à 12h – Natalie Doignies

Lundi de 14h à 16h30 – Salle Paroissiale Thumeries

Semaine missionnaire du 11 au 18 octobre 2020

« Me voici, envoie-moi »

Lieux d'adoration dans le doyenné

le mercredi à l'église de Mérignies de 16h à 19h (entrée sur le coté)

le jeudi à l'église de Templeuve auprès du tabernacle: 15 h : Chapelet de la Divine Miséricorde suivi de l'adoration jusqu'à 19 h

*Pour recevoir « le souffle nouveau par mail » dès le vendredi
contact isabellederoubaix@orange.fr*

Le préfet du Nord vient de rendre publiques de nouvelles dispositions avec une différence pour la métropole européenne de Lille et le reste du département.

Ce qu'il faut retenir :

Les célébrations à l'église sont possibles avec les règles déjà en vigueur : distanciation minimale d'1m, port du masque obligatoire sauf enfants <11ans, gel hydro-alcoolique pour tous à l'entrée, pour les ministres et les fidèles qui partagent la communion avant et après celle-ci, communion uniquement dans la main... Seuls les évènements de plus de 1000 personnes sont interdits.

Dans la MEL : Les rassemblements festifs et familiaux **dans les établissements recevant du public (ERP)**, susceptibles d'entraîner le non respect des gestes barrières et la consommation de boissons. (fêtes locales, soirées étudiantes, soirées dansantes, **mariages**, tombolas...) sont interdits. Donc pas de rassemblements de ce type dans les maisons et salles paroissiales, maisons diocésaines... à partir de lundi 28 septembre pour 15 jours.

Les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique sont interdits. Je vous invite à rappeler cette règle à la fin des célébrations.

-En dehors de la MEL, les rassemblements festifs et familiaux de plus de 30 personnes susceptibles d'entraîner le non respect des gestes barrières et la consommation de boissons. (fêtes locales, soirées étudiantes, soirées dansantes, **mariages**, tombolas...) sont interdits à compter du lundi 28 septembre pour 15 jours.

Cela signifie que les rassemblements familiaux à domicile sont permis de même que les repas au restaurant (jusqu'à 0h30). Les familles des **baptisés, communiant et confirmés** ne vont pas manquer de vous interroger.

Sont autorisés de même dans tout le diocèse les rassemblements pour **formations, échanges, partages...** dans le respect des gestes barrières sans limite de nombre (jusqu'à 1000 !). Il est prudent de s'abstenir de pots, vins d'honneur, buffets... si on ne dispose pas de l'espace suffisant pour le respect de la distanciation physique.